

ENSEMBLE
CONTRE
LE CANCER
DU SEIN



Octobre
Rose

Dimanche 13 oct. 2024

9h-16h Domaine de Candé - Monts

Run and Bike des Roses 10km

Règlement

**100% mixte
et solidaire**

Contact : 02 47 34 11 92 / ccas@monts.fr



VILLE DE
Monts





Règlement

Run and Bike des Roses 10km



Date : dimanche 13 octobre 2024

Lieu : Domaine de Candé (Monts)

Distance : 10km

Code vestimentaire : rose

Enfant : à partir de 15 ans

Equipement : VTT/VTC/GRAVEL, deux casques

Participation : gratuite, sans inscription préalable. Les dons (montant à discrétion des participants) sont reversés à l'association **Au Sein des Femmes** (Joué-Lès-Tours)

Qu'est-ce que c'est le Run and Bike des Roses ?

Le principe du Run and Bike est d'alterner course à pied et VTT/VTC, l'équipe disposant d'un vélo pour deux coureurs.

L'activité sportive proposée est une activité de loisir et vise à récolter des dons pour l'association **Au Sein des Femmes** qui contribue à aider les femmes souffrant d'un cancer du sein.

Le **Run and Bike des Roses** n'a pas de jury et n'est pas chronométré. L'idée principale est que chacun puisse participer à son niveau et à son rythme pour cette belle cause.

A noter que quelques équipes de l'association **Dog and Cross** participent au Run and Bike des Roses. Ils sont composés d'un cani-croiseur (participant avec son chien) et d'un cycliste pour faire le binôme.

La **première équipe gagnante**, mixte, homme, femme, cani-croiseur et les **premiers arrivés** se verront récompensés.

Règlement concernant le départ en décaler

Départ des **coureurs à pied et cani-croiseurs** à 10h (devant le château) et des **cyclistes** à 10h10 (devant le château).

Le but est que le cycliste rattrape son coureur et que le **binôme arrive en même temps sur la ligne d'arrivée** au terme des 10 kms, en alternant avec le vélo au cours du tracé.

Les compétiteurs doivent **suivre le parcours tracé**.

Obligations concernant le matériel et la sécurité

Port du casque obligatoire pour les cyclistes et les coureurs au départ de la course (lors de la transmission du vélo). Un VTT/VTC/GRAVEL en bon état.

Règlement concernant la transmission du VTT

La **transmission du vélo** doit se faire dans une **zone suffisamment large** pour laisser le passage aux autres concurrents.

Contact : 02 47 34 11 92 / ccas@monts.fr